



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION – 239, RUE SAINT-PIERRE

AVIS est par les présentes donné qu'une demande de permis de démolition pour l'immeuble situé au 239, rue Saint-Pierre a été adressée au Comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville de Saint-Constant en vertu du règlement numéro 1167-04 concernant l'interdiction de démolir certains immeubles.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier électronique à slaflamme@saint-constant.ca ou par courrier au 147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant, J5A 0W6.

Le Comité de démolition entendra toute personne intéressée et statuera sur ladite demande à sa réunion du 23 septembre 2021 à 16h30 dans la salle du Conseil au pavillon de la Biodiversité situé au 66, rue du Maçon, à Saint-Constant.

Donné à Saint-Constant, ce 9 septembre 2021.



Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice des affaires juridiques